

# OFFRE DE LOGEMENTS — NEXITY STUDEA

Le CNRS a conclu un partenariat avec **Nexity Studéa** valable du 18 février 2021 au 31 décembre 2023.

## OFFRE NEXITY STUDEA

L'offre de Nexity studéa consiste en :

- un accès prioritaire à tous les agents du CNRS à la location de logements meublés situés dans leurs résidences, consultables en suivant le lien : [Nexity Studéa : résidences et logements étudiants | Nexity Studéa \(nexity-studea.com\)](#). Les disponibilités sont actualisées une fois par jour ;
- un accès à tous les agents du CNRS au service transfert de résidence sans frais administratifs. Le service transfert permet à tout locataire de L'EXPLOITANT de bénéficier d'un transfert de logement au sein de l'ensemble de son réseau, sans frais supplémentaires ;
- des réductions sur les frais administratifs :
  - **75 % de réduction** sur les frais administratifs pour toute signature d'un contrat de location dans un des logements des résidences studéa situés **en province** ;
  - **50 % de réduction** sur les frais administratifs pour toute signature d'un contrat de location dans un des logements des résidences studéa situés **à Paris** ;
  - **5 % de réduction** sur la redevance mensuelle (loyer) pour toute signature d'un contrat de location d'une durée minimale d'un an, dans un des logements des résidences studéa situés **en France**.

Pour consulter le guide des résidences & services [cliquez-ici](#) !

## DEMARCHES POUR L'OFFRE NEXITY STUDEA

Il est recommandé de faire la réservation auprès de la centrale de réservation qui est dédiée aux partenaires de Nexity Studéa en suivant la procédure suivante. Les conseillers ont un accès aux disponibilités en temps réel.

1

- Envoi de la demande de location à : **RESA-STUDEA@nexity.fr**
- Le dossier de pré-réservation doit être transmis par l'agent à ce moment de la demande (phase 1) pour permettre un traitement plus rapide
- Téléphone : 04 37 91 25 42
- Informations à préciser dans la demande : PARTENARIAT CNRS + Nom + prénom + coordonnées complètes du candidat / ville souhaitée / Dates de location souhaitées

Délai  
de 72h

2

- Envoi du contrat de location de la part du conseiller Nexity Studea au candidat
- Demande des pièces administratives à envoyer à la résidence (*sous réserve de disponibilité*)

3

- Réception et étude du dossier sur résidence

4

- Envoi du contrat signé au candidat de la part de la résidence (*sous réserve de validation du dossier*)
- Prise de rendez-vous d'état des lieux entrant + remise des clés